

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2019 COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 6 décembre 2019, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	30	4	1

Secrétaire de séance : Fabienne MONTIGNY

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 octobre 2019,

Attention : La dernière séance du Conseil municipal de la mandature 2014-2020 ainsi que le vote du budget 2020 auront lieu le 12 février 2020.

No	Libellé	Rapporteur
231	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
232	Finances – Budget principal de la Ville – Décision modificative n°3 – Exercice 2019	Le Maire
233	Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – Décision modificative n° 3 – Exercice 2019	Le Maire
234	Finances – Budget annexe Foire et Salons – Décision modificative n° 2 – Exercice 2019	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
235	Finances – Rapport sur les orientations budgétaires 2020 du budget principal de la Ville et des budgets annexes du Théâtre Mac-Nab, de la Foire et Salons, des Lotissements du Colombier et de Sellier	Le Maire
236	Finances – Autorisation d'engager de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption des budgets primitifs 2020 Ville : budget principal, budgets annexes et budgets de la Régie de l'eau potable et de l'assainissement collectif	Le Maire
237	Finances – Versement d'une avance de trésorerie par la Ville à la Régie pour les budgets de l'eau potable et de l'assainissement collectif et modalités de remboursement	Le Maire
238	Finances – Versement d'une avance de trésorerie par la Ville à la Caisse des écoles et modalités de remboursement	Le Maire
239	Finances – Budget Ville – Admission en non valeur – créances éteintes	Le Maire
240	Finances – Garantie d'emprunt – Projet porté par la SCI VRDC pour l'acquisition et la transformation de l'ancien conservatoire en 25 logements locatifs	Le Maire
241	Assemblées – Fusion des Communautés de communes « Vierzon-Sologne-Berry » et « Villages de la Forêt » avec extension à Massay	Le Maire
242	Direction Générale – Demande de subvention FEADER – Création d'une micro folie	Le Maire
243	Affaires scolaires – Scolarisation hors commune de résidence – Participation de la Ville aux frais de scolarisation sollicitée par la commune de Bourges pour l'année 2018/2019	Marie-Hélène BODIN
244	Foncier – Constitution d'une servitude sur fonds privé pour la pose et l'entretien d'un fourreau d'alimentation électrique – Chemin des Varennes	Franck MICHOUX
245	Foncier – Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle CW 683 en vue d'une cession sise 15 Bis rue des Épinettes	Franck MICHOUX
246	Foncier – Cession par la commune de la parcelle CW n° 683 à la Résidence des Épinettes A sise 15 Bis rue des Épinettes	Franck MICHOUX
247	Foncier – Projet Terralia – Rue Mozart – Désaffectation et déclassement d'une portion du domaine public en vue d'une cession	Franck MICHOUX
248	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Mise à jour du schéma de distribution d'eau potable	Jill GAUCHER
249	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Mise à jour du schéma directeur d'assainissement des eaux usées	Jill Gaucher
250	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Décision modificative n°2 – Exercice 2019	Jill GAUCHER
251	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Décision modificative n°2 – Exercice 2019	Jill Gaucher

Nº	Libellé	Rapporteur
252	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Versement d'une subvention au CCAS	Jill GAUCHER
253	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Convention de prêt de matériel pour les interventions de terrain et la relève des compteurs avec la Société Véolia	Jill GAUCHER
254	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Convention de partenariat et de prestations entre Réavie et l'association de la médiation de l'eau	Jill GAUCHER
255	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Rapport sur les orientations budgétaires 2020 du budget de l'eau potable	Jill GAUCHER
256	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Rapport sur les orientations budgétaires 2020 du budget du service de l'assainissement collectif des eaux usées	Jill Gaucher
257	Restauration – Repas fournis par la Ville – Convention de prestations passée entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale	Jill GAUCHER
258	Services au public – Campagne de stérilisation des chats errants sur la commune de Vierzon – Convention de partenariat avec la fondation 30 millions d'amis	Jill Gaucher
259	Environnement – Adhésion des Communautés d'Agglomération Loire Forez Agglomération et Territoires Vendômois à l'Établissement Public Loire	Djamila KAOUES
260	Sports – Avance de subventions de fonctionnement 2020 aux associations sportives des S.A.V Rugby, Vierzon Football Club et Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey et attribution d'une subvention exceptionnelle aux Prédateurs de Vierzon Roller Hockey	Fabien BERNAGOUT
261	Ressources Humaines — Personnel territorial — Modification du tableau des effectifs	Solange MION
262	Associations – Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations	Solange MION
263	Jumelages – Journées internationales de la jeunesse à Rendsburg du 27 juillet au 1 ^{er} août 2020 – Fixation de la participation financière	Ralida FERRAS
264	Motion – Maintenir un régime de retraite solidaire et par répartition (délibération remise sur table)	Le Maire

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 octobre 2019. ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/231 ASSEMBLÉES - COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur un avenant aux contrats de location, une acceptation d'indemnités perçues ou à percevoir, de conventions de mise à disposition de locaux, d'une location d'un local, d'une location d'un terrain communal et divers marchés.

19/232 FINANCES — BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE — DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 — EXERCICE 2019

Le Maire

- d'approuver la décision modificative n° 3 du budget principal de la Ville de l'exercice 2019.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/233 FINANCES — BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB — DÉCISION MODIFICATIVE N°3 — EXERCICE 2019

Le Maire

- d'approuver la décision modificative n° 3 du budget annexe du Théâtre Mac-Nab de l'exercice 2019.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/234 FINANCES — BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS — DÉCISION MODIFICATIVE N°2 — EXERCICE 2019

Le Maire

- d'approuver la décision modificative n° 2 du budget annexe Foire et salons de l'exercice 2019.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour: M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, M. Rousseau, Mme Grison, M. Morillon, M. Piffault, M. Tessier, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/235 FINANCES — RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET DES BUDGETS ANNEXES DU THÉÂTRE MAC-NAB, DE LA FOIRE ET SALONS, DES LOTISSEMENTS DU COLOMBIER ET DE SELLIER

Le Maire

- de débattre sur le rapport d'orientations budgétaires pour 2020 du budget principal de la Ville et des budgets annexes du Théâtre Mac-Nab, de la foire et salons, des lotissements du Colombier et de Sellier,
- de procéder à un vote.

ADOPTÉ PAR:

22 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO.

<u>3 voix pour par mandat</u> : *M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU).*

<u>8 abstentions</u>: M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

1 abstention par mandat: M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/236 FINANCES — AUTORISATION D'ENGAGER DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS 2020 VILLE : BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES ET BUDGETS DE LA RÉGIE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Maire

- d'autoriser le Maire, en 2020, à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement, dans la limite maximum de 25 % des dépenses ouvertes au budget 2019 précitées (décisions modificatives de décembre non comprises), non incluses dans les opérations votées en AP/CP et hors remboursement en capital de la dette.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/237 FINANCES — VERSEMENT D'UNE AVANCE DE TRÉSORERIE PAR LA VILLE À LA RÉGIE POUR LES BUDGETS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Le Maire

- d'accorder une avance de trésorerie de 800.000,00 € au budget de l'eau et de 800.000,00 € au budget de l'assainissement collectif,
- de verser ces avances de trésorerie au fur et à mesure des besoins de fonctionnement de la régie de l'eau et de l'assainissement,
- de recouvrer le montant de ces avances avant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

<u>4 voix pour par mandat</u> : *M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).*

1 absent: M. KURNAZ.

19/238 FINANCES – VERSEMENT D'UNE AVANCE DE TRÉSORERIE PAR LA VILLE À LA CAISSE DES ÉCOLES ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Le Maire

- d'accorder à la Caisse des Écoles une avance de trésorerie d'un montant maximal de 120.000,00 € pour l'année 2020,
- de verser cette avance au fur et à mesure des besoins de trésorerie de la Caisse des Écoles,
- de recouvrer le montant de cette avance en fonction des versements effectués par l'A.C.S.E. à la Caisse des Écoles, de la subvention allouée, et ce avant le 31 décembre 2020.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/239 FINANCES - BUDGET VILLE - ADMISSION EN NON VALEUR - CRÉANCES ÉTEINTES

Le Maire

- d'admettre les créances éteintes représentant un montant de 4 352,34 €,
- d'imputer l'opération comptable de la créance éteinte déclarée à l'article 6542 pour 4 352,34 € sous-fonction 01.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/240 FINANCES — GARANTIE D'EMPRUNT — PROJET PORTÉ PAR LA SCI VRDC POUR L'ACQUISITION ET LA TRANSFORMATION DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE EN 25 LOGEMENTS LOCATIFS

Le Maire

- d'approuver la garantie d'emprunt à intervenir pour l'acquisition et la transformation de l'ancien conservatoire en 25 logements locatifs,
- d'autoriser le Maire à signer ladite garantie d'emprunt, la convention entre la Ville et la Banque des territoires relative à cette garantie et tout acte y afférent.

ADOPTÉ PAR:

23 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme RAIMBAULT.

3 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU).

5 voix contre: M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

1 voix contre par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

2 abstentions: Mme BICHLER, M. BOURDIN.

1 absent: M. KURNAZ.

19/241 ASSEMBLÉES - FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES « VIERZON-SOLOGNE-BERRY » ET « VILLAGES DE LA FORÊT » AVEC EXTENSION À MASSAY

Le Maire

- de procéder au vote pour élire les élus pour y siéger :
- se présentent pour siéger au Conseil communautaire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry & Villages de la Forêt :

Liste « Tous pour VIERZON, VIERZON pour tous »:

- Philippe FOURNIÉ,
- Ralida FERRAS.
- Gérard MASSICARD.

Liste « Pour les VIERZONNAIS » :

- François TESSIER.

Résultat des votes :

- 34 Voix pour Madame FERRAS, Messieurs FOURNIÉ, MASSICARD et TESSIER.
- d'élire Madame FERRAS, Messieurs FOURNIÉ, MASSICARD et TESSIER afin de siéger au Conseil communautaire de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry & Villages de la Forêt.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/242 DIRECTION GÉNÉRALE - DEMANDE DE SUBVENTION FEADER - CRÉATION D'UNE MICRO FOLIE

Le Maire

- d'arrêter l'opération « Micro folie » à 120 000,00 € HT et de solliciter le FEADER à hauteur de 35 000,00 €.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, M. Rousseau, Mme Grison, M. Morillon, M. Piffault, M. Tessier, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.

<u>4 voix pour par mandat</u> : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/243 AFFAIRES SCOLAIRES — SCOLARISATION HORS COMMUNE DE RÉSIDENCE — PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS DE SCOLARISATION SOLLICITÉE PAR LA COMMUNE DE BOURGES POUR L'ANNÉE 2018/2019

Rapporteur : Marie-Hélène BODIN

- de fixer à 454,20 € la participation de la commune de Vierzon aux frais de scolarisation de deux enfants scolarisés sur la commune de Bourges,
- d'imputer la dépense correspondante au budget, fonction/sous-fonction 22 article 65753.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/244 FONCIER - CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE SUR FONDS PRIVÉ POUR LA POSE ET L'ENTRETIEN D'UN FOURREAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE - CHEMIN DES VARENNES

Rapporteur : Frank MICHOUX

- d'autoriser le Maire à créer une servitude sur fonds privé pour la pose et l'entretien d'un câble d'alimentation électrique, situé entre le poste de livraison « local comptage » (sur la parcelle BI 509 fonds servant, appartenant à la société SPEED GOOD) et les bâtiments du « Roller Hockey » (parcelles BI 510 et 494 - fonds dominant, appartenant à la commune) sur le site Entrepose, chemin des Varennes, à Vierzon,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer la convention passée entre la commune et le propriétaire de la parcelle sus-mentionnée, ou ses ayants droits, pour toute la durée de l'exploitation de l'ouvrage et précisant les conditions d'exercice de cette servitude.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/245 FONCIER – DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA PARCELLE CW N° 683 EN VUE D'UNE CESSION SISE 15 BIS RUE DES ÉPINETTES

Rapporteur: Frank MICHOUX

- de prononcer la désaffectation et le déclassement d'une partie du domaine public correspondant à l'espace vert, (section CW n° 683) pour une superficie 139 m².

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, M. Rousseau, Mme Grison, M. Morillon, M. Piffault, M. Tessier, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/246 FONCIER - CESSION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE CW N° 683 À LA RÉSIDENCE DES ÉPINETTES A SISE 15 BIS RUE DES ÉPINETTES

Rapporteur: Frank MICHOUX

- de céder à l'euro, la parcelle cadastrée section CW n° 683, formant un espace vert, aux copropriétaires de la Résidence des Epinettes A,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/247 FONCIER - PROJET TERRALIA - RUE MOZART - DÉSAFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UNE PORTION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UNE CESSION

Rapporteur: Franck MICHOUX

- de prononcer la désaffectation et le déclassement d'une partie du domaine public aux abords de la parcelle cadastrée BW 567, rue Mozart et rue Alain Fournier, conformément au plan.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/248 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISEMENT COLLECTIF — SERVICE DE L'EAU POTABLE — MISE À JOUR DU SCHÉMA DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Rapporteur: Jill GAUCHER

- d'acter la mise à jour et le suivi du schéma de distribution d'eau potable dans le cadre du système d'information géographique de la Régie des Eaux.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, M. Rousseau, Mme Grison, M. Morillon, M. Piffault, M. Tessier, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/249 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISEMENT COLLECTIF — SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES — MISE À JOUR DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Rapporteur: Jill GAUCHER

- d'acter la mise à jour et le suivi du schéma directeur d'assainissement des eaux usées dans le cadre du système d'information géographique de la Régie de l'Assainissement collectif des eaux usées.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/250 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISEMENT COLLECTIF — SERVICE DE L'EAU POTABLE — DÉCISION MODIFICATIVE N°2 — EXERCICE 2019

Rapporteur : Jill GAUCHER

- d'adopter la décision modificative n°2 du service de l'eau potable pour l'exercice 2019.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

19/251 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISEMENT COLLECTIF — SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES - DÉCISION MODIFICATIVE N°2 — EXERCICE 2019

Rapporteur: Jill GAUCHER

- d'adopter la décision modificative n° 2 du service de l'assainissement pour l'exercice 2019.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/252 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF — VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CCAS

Rapporteur: Jill GAUCHER

- d'allouer une subvention de 35 000,00 €, au CCAS afin d'aider les personnes en difficulté pour payer leurs factures de consommation d'eau potable et/ou de traitement des eaux usées relatives à l'année 2019,
- d'imputer la dépense correspondante au budget annexe eau potable article 6743 pour 17 500,00 € et au budget annexe de l'assainissement article 6743 pour 17 500,00 €.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

19/253 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CONVENTION DE PRÊT DE MATÉRIEL POUR LES INTERVENTIONS DE TERRAIN ET LA RELÈVE DES COMPTEURS AVEC LA SOCIÉTÉ VÉOLIA

Rapporteur: Jill GAUCHER

- d'approuver la convention passée entre la ville de Vierzon et la société VEOLIA, pour la remise à disposition de matériels pour les interventions de terrain et la relève des compteurs, comme fixé au marché 2018-073,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléquée à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/254 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF — CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE PRESTATIONS ENTRE RÉAVIE ET L'ASSOCIATION DE LA MÉDIATION DE L'EAU

Rapporteur: Jill GAUCHER

- d'approuver la convention de partenariat et prestations passée entre la ville de Vierzon et l'association de la Médiation de l'eau, pour permettre aux abonnés de la commune de Vierzon de recourir aux services de la Médiation de l'eau, pour le règlement amiable des litiges, prévu par le Code de la consommation,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

19/255 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020 DU BUDGET DE L'EAU POTABLE

Rapporteur: Jill GAUCHER

- de débattre sur le rapport d'orientations budgétaires pour 2020 du budget du service de l'eau potable,
- de procéder à un vote.

ADOPTÉ PAR:

25 voix Pour: M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.

<u>3 voix pour par mandat</u>: M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU).

5 abstentions: M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

1 abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/256 RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF — RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020 DU BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Rapporteur: Jill GAUCHER

- de débattre sur le rapport d'orientations budgétaires pour 2020 du budget du service de l'assainissement collectif des eaux usées,
- de procéder à un vote.

ADOPTÉ PAR:

- 25 voix Pour: M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.
- 3 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU).
- 5 abstentions: M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.
- 1 abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/257 RESTAURATION - REPAS FOURNIS PAR LA VILLE - CONVENTION DE PRESTATIONS PASSÉE ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Rapporteur: Jill GAUCHER

- de maintenir les tarifs comme suit :
 - 4,83 € TTC par repas en ce qui concerne le portage à domicile et le restaurant social.
 - 3,92 € TTC par repas en ce qui concerne l'E.H.P.A.D Ambroise Croizat et l'accueil de jour Alzheimer.

étant précisé que pour les repas améliorés et exceptionnels, le prix sera fixé par devis

- d'approuver la convention de prestations passée entre la Ville et le CCAS pour en préciser les conditions d'organisation et de gestion,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention et tout acte y afférent,
- d'imputer la recette sur le budget de la Ville gestionnaire RESTOSCOL service self.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour: M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, M. Rousseau, Mme Grison, M. Morillon, M. Piffault, M. Tessier, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.

<u>4 voix pour par mandat</u> : *M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).*

1 absent: M. KURNAZ.

19/258 SERVICE AU PUBLIC - CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE DE VIERZON - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Rapporteur: Jill GAUCHER

- d'approuver la poursuite de la gestion de la population de chats errants par la mise en place de campagnes de stérilisation et d'identification sur le territoire de la commune cofinancées par la ville de Vierzon et la Fondation 30 millions d'Amis, à hauteur de 50 % chacune,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention de partenariat à intervenir passée entre la Ville et la "Fondation 30 millions d'Amis " au titre de l'année 2020.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/259 ENVIRONNEMENT – ADHÉSION DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION ET TERRITOIRES VENDÔMOIS À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Rapporteur : Djamila KAOUES

- d'accepter l'adhésion des Communautés d'Agglomération Loire Forez et Territoires Vendômois à l'établissement public Loire.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/260 SPORTS — AVANCE DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2020 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DES S.A.V RUGBY, VIERZON FOOTBALL CLUB ET LES PRÉDATEURS DE VIERZON ROLLER HOCKEY ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX PRÉDATEURS DE VIERZON ROLLER HOCKEY

Rapporteur: Fabien BERNAGOUT

- d'attribuer :

- à l'association des " S.A.V. Rugby " une avance sur la subvention de fonctionnement 2020, d'un montant de 30 000 €,
- à l'association " Vierzon Football Club " une avance sur la subvention de fonctionnement 2020, d'un montant de 42 000 €,

- à l'association " Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey " une avance sur la subvention de fonctionnement 2020, d'un montant de 25 000 €,
- d'attribuer, à titre exceptionnel, suite à leur montée en ligue élite, un complément de subvention d'un montant de 3 120 € à l'association " Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey " pour l'aider à l'achat de petits matériels,
- d'approuver les avenants n° 1, avec les associations des " S.A.V. Rugby " et " Vierzon Football Club " et l'avenant n°2, avec " Les Prédateurs de Vierzon Roller Hockey " ayant déjà perçu, en 2019, une subvention dont le montant est supérieur à 23 000 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer lesdits avenants,
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2019, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/261 RESSOURCES HUMAINES — PERSONNEL TERRITORIAL — MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur: Solange MION

- de modifier le tableau des effectifs.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, M. Rousseau, Mme Grison, M. Morillon, M. Piffault, M. Tessier, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

19/262 ASSOCIATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapporteur: Solange MION

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :
 - 1 450 € à l'association du Secours Populaire,
 - 960 € à l'association AFADO 18.
 - 768 € à la Chorale Municipale Marcel Balichon,
- d'imputer les dépenses d'un montant total de 3 178 € sur les crédits ouverts au budget 2019, article 6574.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, M. Rousseau, Mme Grison, M. Morillon, M. Piffault, M. Tessier, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 absent: M. KURNAZ.

19/263 JUMELAGES – JOURNÉES INTERNATIONALES DE LA JEUNESSE À RENDSBURG DU 27 JUILLET AU 1ER AOÛT 2020 – FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Rapporteur: Ralida FERRAS

- de solliciter des associations sportives et culturelles qui participeront aux jeux européens de la jeunesse à Rendsburg, du 27 juillet au 1^{er} août 2020, un concours financier de 125 € par participant, y compris les accompagnateurs,
- d'imputer les recettes au budget Ville 2020 fonction/sous-fonction 048, article 70878.

ADOPTÉ PAR:

30 voix Pour: M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, Mme LAFFONT, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. DUGUET, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU), M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

19/264 MOTION - MAINTENIR UN RÉGIME DE RETRAITE SOLIDAIRE ET PAR RÉPARTITION

Le Maire

- de demander au Gouvernement de renoncer à ce projet qui aurait pour résultat d'appauvrir et de précariser la grande majorité des retraités,
- de lui suggérer d'envisager une autre réforme afin d'assurer aux retraités un revenu juste et décent, une autre réforme prenant mieux en compte les carrières des jeunes générations, des femmes, des salariés confrontés à la pénibilité ou à des périodes de chômage, les carrières longues, le droit à la retraite progressive.

ADOPTÉ PAR:

25 voix Pour: M. Sansu, Mme Bodin, M. Michoux, M. Fournié, Mme Gaucher, Mme Hovasse-Prely, Mme Kaoues, Mme Mion, Mme Ferras, M. Dumon, Mme Montigny, M. Tripeau, Mme Laffont, M. Sandrier, M. Crini, M. Drif, M. Duguet, M. Léchelon, Mme Millérioux, Mme Ollivier, M. Dupin, Mme Ruivo, Mme Bichler, M. Bourdin, Mme Raimbault.

3 voix pour par mandat : M. COUTURIER (donne pouvoir à M. DUMON), M. MASSICARD (donne pouvoir à Mme MILLERIOUX), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. SANSU).

4 abstentions: M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. TESSIER,

1 abstention par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à Mme GRISON).

1 voix contre: M. PIFFAULT.

Le Maire,

CHER Nicolas SANSU